



Le Conseil Municipal de Caderousse régulièrement convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Christophe REYNIER-DUVAL, Maire. Le Conseil Municipal est constitué de 23 conseillers municipaux répartis comme suit pour cette séance.

16 Présents	Reynier-Duval Christophe Aubertin Christelle Espinosa Romain Bugnet Michèle Rieu Christine Espinosa Jean-Antoine	Gourdon Sylvie Dufay Julien Martin Mariel D'Alauzier Anne- Laure Ricou Florian Rehor Béatrice Tricot Mélanie	Blairon Jean-Pierre Lopez Danièle  Benat Jean Legerot Michel
4 Procurations	Bécart Viviane Aubertin Maeva Blairon Jean-Pierre D'Alauzier Anne- Laure	<i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i> <i>Donne pouvoir à</i>	Martin Mariel Aubertin Christelle Légerot Michel Espinosa Romain
3 Absents	Giner Richard	Brémond Jennifer	Barnini Laure
Secrétaire de séance	Christelle Aubertin		

<b>Délibération :</b>	<b>28.03.03</b>
<b>Objet :</b>	<b>Affectation des résultats de l'exercice 2023</b>
<b>Rapporteur :</b>	<b>Mariel MARTIN</b>
<b>N° @cte :</b>	<b>7.1.1</b>

Pour faire suite à l'approbation du compte administratif 2023 et sa concordance avec le compte de gestion 2023, il convient d'arrêter définitivement les résultats de l'année et de décider de leur affectation.

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixant les règles de l'affectation des résultats.

Vu l'instruction comptable M57

Considérant la présentation du compte administratif du budget principal de l'exercice 2023.

Les éléments à prendre en compte pour l'exercice 2023 :

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes réalisées : 3 370 092.41 €

Dépenses réalisées : 3 128 242.82 €

Résultat de l'exercice 2023 (excédent) : 241 849.59 €

Résultats antérieur reporté 2022 (excédent) : 613 630.02€

Résultats de clôture définitifs 2023 (excédent) : 855 479.61 €

Résultat à affecter : 855 479.61 €

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes réalisées : 62 689.63 €

Dépenses réalisées : 701 112.35 €

Résultat de l'exercice 2023 (excédent) : -638 422.72 €

Résultats antérieur reporté 2022 (excédent) : 121 774.87 €

Restes à réaliser (dépenses) : 5 636.29€

Restes à réaliser (recettes) : 0



Résultats de clôture définitifs 2023 : - 516 647.85 €

Résultats de clôture définitifs 2023 (avec RAR) : - 522 284.14€

Besoin de financement (y compris les restes à réaliser) : 522 284.14 €

En conséquent et après consultation de ses commissions compétentes, le Conseil municipal décide :

- De reprendre les résultats constatés de l'exercice 2023 :
  - Excédent de fonctionnement : 855 479.61 €
  - Couverture du besoin de financement : - 522 284.14 €
- D'approuver l'affectation des résultats cumulés du compte administratif de l'exercice 2023 de la façon suivante :
  - 333 195.47€ en recettes de fonctionnement au R002 « Excédent de fonctionnement reporté »
  - 522 284.14€ au compte 1068 recettes de fonctionnement affectées en investissement.
  - 516 647.85€ au D001.

**Abstention : Madame Eynard, M Benat**  
**Dossier adopté à l'unanimité**

Ainsi délibéré en sa séance le jour,  
le mois et l'an que dessus.

**Pour extrait conforme**  
**Caderousse le 29 mars 2024**  
**Le maire, Christophe REYNIER-DUVAL**  
**Le secrétaire de séance, Christelle AUBERTIN**